

Municipalité

VSP

Village St-Pierre

Bulletin municipal

Mai 2019

**Rapport
du maire**



RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, voici le rapport de la situation financière de notre municipalité. Ce rapport a été présenté à la séance régulière du Conseil, le mercredi 1 mai 2019.

RAPPORT DES RECETTES ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2018

REVENUS

Fonctionnement	460 393 \$
Investissement	126 286 \$

Total	<hr/> 586 679 \$
-------	------------------

CHARGES	457 948 \$
----------------	------------

Excédent de l'exercice	128 731 \$
Moins : revenus d'investissement	(126 286 \$)
	<hr/>

Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(2 445 \$)
---	------------

Amortissement des immobilisations	37 098 \$
	<hr/>

Excédent de fonctionnement De l'exercice à des fins fiscales	45 357 \$
---	-----------

Le comptable agréé M. Yvan Gaudet a vérifié la situation financière du fonds d'administration, l'état de l'actif à long terme ainsi que les recettes et dépenses et nous avons adopté le rapport

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Pour l'année 2019 la municipalité de Village St-Pierre a un règlement qui fixe la rémunération et l'allocation des membres du conseil comme suit :

	Salaire	Allocation	total
Maire	8 726 \$	4 363 \$	13 089 \$
Maire MRC	10 170 \$	5 085 \$	15 255 \$
Conseiller	2 909 \$	1 355 \$	4 264 \$

DONNÉES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2019

Le conseil municipal est fier d'annoncer qu'en dépit de la conjoncture économique, le taux de taxe pour le résidentiel et agricole de 0,62\$ du cent dollar d'évaluation, non résidentiel 0,82\$ du cent dollar d'évaluation et industriel 1,09\$ du cent dollar d'évaluation pour l'année 2019.

ÉVALUATION

L'évaluation foncière de la Municipalité pour l'année 2019 s'élève à 47 840 900 \$ suite au dépôt en date du 12 septembre 2018.

CONTRATS

Liste des fournisseurs dépenses de plus de 10 000 \$ pour l'année 2018

Marion asphalte	41 784\$ (asphalte)
M.R.C. de Joliette	61 205 \$ (quote-part et ordures)
Excavation Michel Chartier inc. chemin St-Jacques)	39 775 \$ (déneigement et nettoyage fossé)
Ministère des finances	35 311 \$ (police)
Municipalité de St-Paul	35 096 \$ (fonds carrière)
Municipalité St-Charles-Borromée	22 426 \$ (service incendie)
BLR Excavation	89 885 \$ (réfection ponceau)
Parrallèle 54	12 015 \$ (ingénieur)

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le budget 2019 a été adopté à 19 heures, mercredi le 12 décembre 2018 à la salle du conseil au centre communautaire.

Il est certain que les orientations du conseil pour la prochaine année se résument ainsi:

- Essayer de maintenir le taux de taxation foncière au plus bas niveau;
- Assurer la continuité des dossiers en cours;
- Répondre dans la mesure du possible, aux citoyens (ennes) afin d'améliorer la sécurité et les services de la Municipalité.

CONCLUSION

La santé financière de la municipalité se porte bien et le conseil municipal travaille à la conserver.

Je veux adresser mon appréciation et mon remerciement aux conseillères et conseillers, Mme Manon Loyer, Mme Jade Charest et Mme Lyne Rivest, M. Stéphane Arbour, M. Denis Parent et M. Éric St-Georges. Finalement, il faut signaler la coopération et la disponibilité de tous les employés de la Municipalité.

Roland Charest, maire

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL



Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 12 et 13 juin pour permettre à la directrice générale de participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux et pour les vacances estivales du 22 juillet au 4 août inclusivement.

Pour toute urgence, veuillez communiquer avec Mme Édith Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, cellulaire 450 540-5401 ou M. Rolland Charest, maire, 450 916-0797.

Vous pouvez demander un permis de feu en communiquant avec la municipalité de Saint-Charles-Borromée au numéro suivant 450 750-6200.

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Modification du règlement concernant les feux à ciel ouvert



Le Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée a apporté certaines modifications afin de mieux superviser les demandes de feux à ciel ouvert. Nous vous invitons fortement à consulter le règlement dans sa totalité, disponible à votre municipalité. Voici les lignes directrices à retenir :

- Seules les branches peuvent être brûlées;
- La demande doit être produite 24 h avant le début du brûlage;
- Un formulaire doit être obligatoirement rempli pour obtenir l'autorisation;
 - Disponible sur le site internet de la municipalité ou
 - Disponible en format papier à l'hôtel de ville de la municipalité
- Les feux à ciel ouvert sont **interdits** à partir du 15 juin jusqu'au 31 août inclusivement;
- Au plus, 3 demandes peuvent être présentées par période de 12 mois;
- Les matières destinées au brûlage doivent être disposées en amoncellement d'un diamètre maximal de 2 mètres sur une hauteur maximale de 1,5 mètre, et;
- il est interdit d'allumer ou de maintenir allumé un feu lorsque les vents excèdent 15 km/h.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la prévention des incendies au 450 750-6200.

Pour toutes urgences, vous communiquez avec le 9-1-1

INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL

**Infirmière
EN MILIEU
RURAL**

MRC de
Joliette

Vous êtes âgés de plus de 55 ans ?
Vous avez besoin de soins
ou de services de santé ?

Une infirmière en milieu rural est disponible
à Saint-Paul / Village Saint-Pierre tous les mercredis.
Pour prendre rendez-vous, communiquez au
450 755-2111, poste 3381

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec 



CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE

Groupe pour enfants
endeuillés par suicide
et leur famille

1 866 277-3553
Ouvert 24/7



Centre de prévention
du suicide de Lanaudière



RELAIS POUR LA VIE DU GRAND JOLIETTE



Vous ou un membre de votre famille avez touchés par le cancer? Venez marchez avec nous le temps d'une nuit, lors du **relais pour la vie du grand Joliette, vendredi le 7 Juin 2019**. Formez une équipe et contribuez à la plus grande collecte de fond de la société canadienne du cancer. Une nuit remplie d'émotions vous attend. Musiques et animations vous tiendront en éveil. Pour plus d'informations communiquez avec :

Marylou Jeanson MyLou.25@hotmail.com
ou Matthieu Desroches mathieudesroches@notarius.net

Vous avez été touché par le cancer ou vous combattez présentement ?
Venez ouvrir la marche lors du relais pour la vie du grand Joliette, vendredi le 7 Juin 2019. Venez souper avec votre aidant et des dizaines de porteurs d'espoir. Vous ouvrirez la marche pour un seul tour de piste. Vous pourrez ensuite marchez avec les équipes si le cœur vous en dit. Et le plus beau, c'est que pour vous c'est gratuit. Pour plus d'informations communiquez avec Sophie Pauzé 450 953-0530 sophiepauze14@gmail.com

W V E

L E

O M N E S